Évaluations CE2 ; halte au formatage et au flicage !
comsudeduc_evaluationsce2_2015-10-16.pdf Le ministère a décidé de remettre en œuvre des évaluations diagnostiques en début de CE2. Leur cadre est défini dans la circulaire de rentrée qui en précise les modalités. Elles doivent être passées dans le cours du 1er trimestre et sont basées sur la maîtrise des mathématiques et du français et il n'est pas obligatoire de les faire passer à tous les élèves, ni de faire passer tous les items. Le choix du contenu de ces évaluations est laissé à l'appréciation des équipes pédago-giques. Elles peuvent soient proposer leurs propres évaluations soit choisir parmi des ITEMS dans une banque de données mise à leur disposition sur éduscol. Sur le terrain, cette liberté laissée aux équipes est pervertie par des injonctions ins-titutionnelles qui débordent largement le cadre fixé pour le passage de ces évalua-tions : ITEMS et dates de passage imposés, demande de remontés de résultats … Toutes ces demandes sont irrecevables et contreviennent à ce qui est défini dans la circulaire de rentrée pour ces évaluations. Il s'agit d'une instrumentalisation de ces ré-sultats par certain-e-s chef-fe-s pour mettre la pression sur les équipes enseignantes et les transformer en outil de chantages aux résultats. Ce sont des abus de pouvoir que nous dénonçons. En effet la seule obligation est de faire pas-ser des évaluations au cours du premier tri-mestre. Aucun modèle, ni date ni demande de remontée ne sont prévus. De plus, ce type d'évaluation n'est pas un outil au service de la réduction des difficultés scolaires. Il contribue à la standardisation des pratiques de classe et à la restriction de la liberté pédagogique des enseignant-e-s. Elles instaurent des outils de mesure de ré-sultats qui permettent de mettre en concur-rence les écoles, les enseignant-e-s et les élèves. ► **Pour SUD éducation les évaluations standardisées sont incompatibles avec les valeurs et les pratiques d'une école égalitaire, émancipatrice et autogestion-naire que nous revendiquons. ► C'est pourquoi, nous invitons les équipes pédagogiques à refuser de faire remonter les résultats et à user librement de leurs outils d'évaluation. Non à ces évaluations ! Oui à la liberté pédagogique et à l'autogestion !** *Le 16 octobre 2015*

Documents joints

comsudeduc_evaluationsce2_2015-10-16.pdf